L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI, 6 JUILLET 1893.

Les Troubles du Quartier Latin, à Paris.

Depuis quarante-huit heures, de fâcheuses nouvelles nous sont arrivées de Paris. Il y a eu de véritables émeutes, dans les rues du vaste quartier habité par les étudiants. Des luttes graves se sont engagées entre les étudiants et la police. Il a fallu faire venir les troupes pour rétablir l'ordre. Les émeutiers ont arrêté la circulation des voitures publiques et particulières et construit des barricades. A un moment donné, une grande partie de ce que l'on appelle la Rive Gauche de la Seine a été au pouvoir des émeutiers. Le préfet de police, M. Lozé, et le gouverneur de Paris, le général Saussier, ont dû faire sortir les troupes de leurs casernes et occuper les rues qu'avait envahies l'émeute. Le sang a coulé; il y a eu des nombreuses victimes, du côté de la police comme du côté des agitateurs. Toute cette bagarre a pris un instant une tournure fort inquiétante. Comme toujours, malheureusement, la Chambre des Députés s'est mêlée de la question. Comme toujours, aussi, les représentants des partis extrêmes ont attaqué le gouvernement coupable, disaient-ils, de brutalités, d'excès de pouvoir. M. Dupuy, président du Conseil, a tenu tête à l'opposition. Il y a eu une scène orageuse, mais, grâce à sa fermeté, le ministère a fini par l'emporter à une écrasante majorité. Il a fait renvoyer à plus tard les interpellations et la séance, un moment troublée, a pu reprendre son cours ordinaire.

D'où provenaient ces émeutes? Les dépêches pendant plus de 24 heures, n'en disaient absolument rien. On savait, seulement que, dans la lutte entre les émeutiers et la police, un jeune homme, un nommé Nuger avait été blessé mortellement; de là, l'irritation des étudiants et leurs violentes protestations. Nous connaissons maintenant la cause réelle de tous ces désordres. Le propriétaire d'un bal public d'étudiants avait laissé s'introduire dans son établissement des filles portant un costume plus que léger, la police était intervenue. De là, un conflit entre elle et les jeunes gens.

Il n'y eut dansout cela que demi mal, si une foule de vauriens, de bandits, toujours nombreux dans une grande capitale comme Paris, et qui n'y vivent que de désordre et de vols, ne s'étaient jetée dans la bagarre pour l'envenimer.

Les étudiants, un moment égarés, ont fini par comprendre que la présence parmi eux de cette tourbe immonde les compromettait, les déshonorait; ils se sont détachés de l'émeute; ils ont protesté contre les excès commis en leur nom et laissé le conflit se poursuivre entre ces misérables et la police.

Une fois circonscrit ainsi, le conflit se rabaissait bientôt apaisé, et l'ordre vite rétabli. On avait cru à un commencement d'incendie; ce n'était qu'un feu de paille. Il nous reste à regretter que de pareilles scènes se renouvellent si souvent, nous ne dirons pas dans la rue—elles y sont très rares—mais à la Chambre des Députés, laquelle devrait donner l'exemple du calme et de l'ordre et ne fait, malheureusement, que fomenter le désordre et entretenir l'agitation dans les esprits.

West End.

Hier soir, M. J. Lévy s'est fait entendre pour la dernière fois au West End, au milieu d'une foule assez nombreuse. Ce soir, les sœurs Earl commencent leurs exercices. Ce sont, paraît-il, des danseuses et des acrobates fort habiles. Elles ne sont engagées que pour une semaine; elles attireront, sans doute, la foule au West End.

UNE BRUTE.—Le quartier Saint Victor, Paris, a été, dernièrement, le théâtre d'un horrible drame.

Au numéro 3 de la rue de Bièvre, dans une petite chambre située au troisième étage, habitait, depuis quelque mois, un cordonnier, Célestin Paquet, âgé de cinquante six ans, et sa femme, âgée de quarante-huit ans, laveuse de vaisselle.

Il y a plusieurs années, Célestin Paquet, alcoolique invétéré, ayant, à la suite d'une querelle, frappé sa femme d'un coup de canne, fut arrêté et condamné, pour ce fait, à treize mois de prison.

Les deux époux furent longtemps sans se revoir, mais, s'étant rencontrés un beau jour, Mme Paquet, espérant que son mari ne la brutaliserait plus, consentit à reprendre la vie commune.

Un soir, à neuf heures, le cuisinier, en rentrant à son domicile, trouva sa femme couchée.

Paquet, qui était ivre, voulut la faire lever, mais celle-ci, qui était souffrante, refusa.

Alors son mari, furieux, s'empara d'un énorme couteau qui lui servait à découper la viande, et, se ruant sur la malheureuse, lui larda la tête de sept coups de son arme.

Mme Paquet, dont la figure était littéralement en bouillie, se mit à pousser les cris: "l'assassin! l'assassin!"

Malheureusement, les voisins, habitués à ces sortes de scènes, ne prêtèrent pas attention aux appels proférés par la pauvre femme.

Le meurtrier, saisissant ensuite un bidon rempli de pétrole, en arrosa la victime ainsi que les draps du lit—après quoi, frottant une allumette, il chercha à mettre le feu à la chemise de la malheureuse.

Saisie d'épouvante à la pensée d'être brûlée vive, Mme Paquet, malgré ses terribles blessures, sautait hors du lit, repoussa son misérable assassin, et, ouvrant précipitamment la porte, descendit les escaliers avec rapidité, poussant des hurlements de douleur. Elle vint s'abattre sur le palier du deuxième étage.

Les locataires sortirent au bruit de la chute et reculèrent frappés d'horreur, par l'épouvantable spectacle qui s'offrait à leur vue.

Mme Paquet gisait là, la figure rendue méconnaissable par le sang coagulé, et vêtue seulement d'une chemise que les flammes commençaient à consumer.

On éteignit le feu en l'enroulant dans un drap, puis on transporta la pauvre femme à l'hôpital de la Pitié.

Ses blessures paraissent mortelles.

Paquet s'était barricadé chez lui.

M. Thuillerie, commissaire de police, prévenu aussitôt, a dû faire enfoncer la porte pour s'emparer de lui.

Le misérable, interrogé, a allégué, pour sa défense, que sa femme, qui était ivre, avait voulu le frapper avec une paire de pincettes. Il a été envoyé au Dépôt.

"Comme médecine de famille les Pilules d'Ayer n'ont pas de rivales; elles extirpent la maladie comme par magie.

Le portrait ci-dessus est celui de la petite fille d'un des hommes d'Etat les plus distingués de la Virginie. Quand l'enfant eut une attaque de choléra infantin et que les médecins l'avaient abandonnée, on lui fit prendre du Germetuer. Deux heures après elle était revivée et alors commença rapidement. Dans une récente lettre, renfermant le portraite qui précède, de l'enfant et de la gardienne la mère dit que l'enfant fut arrachée à la mort par le Germetuer."

K. R. G. (LaKing's Royal Germetuer) guérit les maux d'estomac, les dérangements nerveux, les affections d'intestins chez vieux et jeunes, maladies des reins et de la vessie et débilité.

KING'S ROYAL GERMETUER CO., Atlanta, Ga.

M. JAMES M. ROLLINS, de St-Louis, Mo., dit:

"J'ai fait usage de KING'S ROYAL GERMETUER et puis attester ses merveilleux mérites pour le cas d'indigestion et de la dyspepsie. C'est un remède sûr pour brûlures et meurtrissures. Une ou deux applications locales suffisent généralement pour soulager les souffrances d'une grave brûlure. Il est excellent dans les cas de prostration physique et donne rapidement à avoir dans sa maison, c'est une bénédiction.

22 février 1893.

Ma femme a beaucoup souffert de catarrhe pendant plusieurs années et avait fait fée à de nombreux remèdes sans résultat. Une bouteille de Germetuer l'a son âgée, et chaque bouteille amène quelque amélioration au point que nous nous attendons à une guérison parfaite. Elle a gagné vingt liv. en depuis qu'elle prend du Germetuer. Je souffrais d'indigestion et d'insomnie. Deux bouteilles de Germetuer m'ont fait du bien un nouveau. Mon appétit est bon et mon sommeil profond et rafraîchissant.

REV. J. E. SPURLIN,
Pasteur de la Première Eglise Baptiste, Stargis, Ky.

T. S. RICHEY, pharmacien, Princeton, Ky., écrit: "J'ai vendu beaucoup de Germetuer et j'en ai toujours été satisfait."

J. L. LYONS & CIE, Agents-distributeurs.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 6 Juillet 1893.—Indications pour la Louisiane—Temps généralement beau.

Température du 5 juillet 1893.
Thermomètre de K. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	86	27
Midi	84	26
3 P. M.	84	26
6 P. M.	84	26

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

L. C. Cenblivre à Mme M. Cenblivre, quatre terrains dans le Second district et quatorze terrains dans le Troisième district, $4,000.

Succession de William Massey à W. H. Matthews et frère, un terrain borné par les rues Magazine, Foucher, Lafayette et Girod, $21,100.

Interstate Building and Loan Association à Joseph Calderone, un terrain borné par les rues Monroe, Homer, Franklin et Newton, $917.

L. J. P. Ducos à H. J. Ives, un terrain borné par les rue Congress, Remparts, Bourgogne et Elmira, $600.

O. W. Diehec à S. Otert et S. Reinach, un morceau de terre borné par les rues Chestnut, Webster, Camp et avenue Henry Clay, $4,500.

D. Hughes à John R. White, un terrain borné par les rues Philip, Liberté, Howard et Première, $750.

P. Grace à Mme A. Grace, deux terrains bornés par les rues Melpomène, Thalia, Liberté et Howard; aussi un terrain borné par les rues Freret, Philip, Locust et Première, une donation.

Mme W. E. Arms à la Southwestern Building and Loan Association, un morceau de terre borné par les rues Walnut, Ferdinand, Olivier et Foucher, propriété, $300.

La même à John August, même propriété, $300.

Mme S. L. Lacome à Mme E. A. Stanford, un terrain borné par les rues Milan, Carondelet, St Charles et Berlin, $3,000.

W. A. Fulham à A. Renner, Jr., cinq terrains bordés par les rues St-Patrick, St-David, Berlin et Milan, $2,500.

L'Etat (Mme M. Manning) à P. Parella, un terrain borné par les rues Dauphine, Royale, Caffin et Andry, $15.

L'Etat (Mme H. V. Hattier) au même, deux terrains bornés par les rues Broad, White, Labarre et Colombus, $41.

L'Etat (A. Augusti) au même, un terrain borné par les rues Antonia, St-Bernard, Urquhart et Villeré, $60.

L'Etat (C. F. W. Falze) au même, un terrain borné par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Conti et Rocheblave, $14.

Mme B. Arnold aux Firemen's Building Association, un morceau de terre borné par les rues Chartres, Enghein, Port et Royale, $820.

La même au même même propriété, $1,000.

R. P. Upton à M. C. Smith, un terrain borné par l'avenue Napoléon, les rues Solomon, Conti et St-Louis, $300.

E. A. Boan à Mme R. Legier, un terrain borné par les rues Espagne, Urquhart, Mordies et Washington, $1,000.

L'Etat (F. Dabon à W. R. Nixon, deux terrains bornés par les rues Washington, Music, Villeré et Robertson, $58.

L'Etat (G. W. Purcell) à W. W. Reid, terrain borné par les rues Constance, Laurel, Philip et Première, $146.

L'Etat (H. Davidson) à A. L. Cartier, un ilet borné par les rues Salcedo, Palmyre, Lopez et Banks, $56.

Veuve J. B. Laporte à Veuve T. Imbert, un terrain borné par les rues St-Philippe, Roman, Dumaine et Prieur, $1,975.

A. J. Mulvey à Charles Mock, un terrain borné par les rues Adams, Hillary, De Armas et Macarty, $125.

J. H. Little à J. W. Carroll, un terrain borné par les rues Carondelet, Poydras, Carroll et Perdido, $12,750.

T. S. Eider à Mlle M. S. Eider, un morceau de terre borné par les rues Philip, St-Denis, Première et St-Patrick, $500.

Mme L. Linden et al. à Mme E. Kreiger, un terrain borné par les rues Palmyre, Banks, Tonti et Miro, $920.

Cour Civile de District.—Edward Frederick contre James Duffy, pour $183 45.

Jos. Walton, contre les assesseurs pour obtenir une annulation de taxes.

Dr Marx Levy contre Mlle Clio Mitchell, en appel.

Kraus Merkel Malting Co, contre la Brasserie d'Alger pour $1,864 80.

T. J. O'Connell contre J. McCracken, pour $162 27.

Eye, ear, nose and throat hospital.—Le meeting mensuel régulier du comité exécutif de cette institution a eu lieu hier soir à 7 heures 30, sous la présidence de M. Frank Barker.

MM. Jos. A. Hincks, secrétaire, Dr A. W. de Rosldes, W. I. Stauffer et Dr H. Dickson Brune étaient présents.

Après la lecture du procès-verval du dernier meeting, le secrétaire fait son rapport mensuel qui est comme suit:

"On a soigné, pendant le mois, 519 malades, dont 234 dans le département des yeux et 285 dans celui des oreilles.

Les patients étaient répartis comme suit:

Adultes, 388; enfants de 1 à 10 ans, 86; de 11 à 15 ans, 45; blancs, 348; nègres, 171; du sexe masculin, 237; du sexe féminin, 282; étrangers, 65; natifs des Etats-Unis, 81; Néo-Orléanais, 290; Louisianais, 93; célibataires, 319; mariés, 144; et veufs, 56.

On a donné pendant le mois, 3,668 consultations dont 2,154 dans le département des yeux et 1,514 dans celui des oreilles.

Les chirurgiens de l'hôpital ont fait un total de 45 opérations.

Le secrétaire donne lecture de la lettre suivante du secrétaire de la Société Française:

"Nouvelle-Orléans, 3 juin 1893.

"Monsieur le président et messieurs les directeurs de l'Hôpital du nez, des yeux, des oreilles et de la gorge.

Messieurs,

Le comité d'organisation du cinquantenaire de la fondation de la Société Française a l'honneur de vous remettre, au nom de la dite société Française, la somme de $436.87, représentant le montant des bénéfices nets de la fête champêtre donnée aux Fair Grounds, le 14 mai, et constituant la part qui revient à votre bienfaisante institution.

"Nous regrettons que notre offrande soit si modeste; mais nous vous prions de vous rappeler que la faute en est à l'inclémence du temps.

"Veuillez agréer, messieurs, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Signé: J. BATLE, Président.
A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.

Après s'être occupé de plusieurs affaires de moindre importance, le comité ajourne.

Pour les inondés.—Le maire a versé à M. Maginnis $300 sur la somme votée pour les inondés, par le Conseil Municipal.

Vol.—Mme Dalromy qui tient une épicerie coin Magnolia et Howard et à laquelle on a volé $300 lundi dernier a porté une accusation contre un nommé Chas Moulton.

—La nuit dernière on a volé $126 de bijoux coin Canal et Royale où un dépôt a été établi par M. Derbèe qui fait tous les jours des ventes à l'encan à cet endroit.

—Une lampe de $3 50 a été volée à l'étal de M. J. Darrien, au marché Tremé.

Incendie.—Hier matin, à 3 heures 40, des écuries situées aux Abattoirs et appartenant à M. A. Marmouget, ont été détruites par un incendie. Perte $500.

Le feu.—Hier, à 4 heures 45 de l'après-midi, le feu a détruit un hangar de la Fry Triumph Brick Co., situé à l'encoignure des rues Léontine et Water, Sixième district.

Le bâtiment qui était évalué $1,000 est assuré pour $700 à la compagnie Teutonia.

L'alarme a été donnée à la botte No 25.

Affaire Cooney.—Peter Cooney, l'ex membre du Grand Jury contre qui pèsent plusieurs accusations, a comparu hier matin devant le 2me Recorder qui l'a envoyé devant la Cour Criminelle sous caution de $250 pour répondre d'une accusation de voies de fait. Il comparaîtra le 14 sur une accusation de bris de paix.

Arrestation.—On a arrêté et ramené hier soir dans le comté de Hardman, Texas, l'un Murray, un nègre évadé qui a répondre d'une accusation de vol.

Disparu.—John Klein, un mécanicien qui habite avec sa sœur coin Erato et Constance, a quitté sa demeure mardi à midi et n'a pas reparu. On craint qu'il ne se soit suicidé. Il n'a pas été arrêté par la police.

Collision.—Deux trains de voyageurs ont fait collision sur la ligne de Milneburg, près de l'usine Stern. L'accident a été causé par une aiguille restée ouverte. Un des deux trains était sur une voie de garage et l'autre s'est engagé sur cette même voie au lieu de passer sur la voie latérale.

Personne n'a été blessée.

Mme Eugene C. Chauvière.

Le nom de Chauvière est très connu, très populaire dans la colonie française de la Nouvelle-Orléans. Aussi est-ce avec une douloureuse surprise que nous avons appris hier la mort d'une toute jeune femme appartenant à cette famille. Mme Eugène C. Chauvière, née Louise Jacquet, femme de M. Chauvière fils, a succombé mercredi, après de très vives souffrances supportées avec un courage héroïque, à une longue maladie dont toute son énergie, les soins intelligents et affectueux dont elle a été constamment entourée et les efforts éclairés de la science n'ont pu arrêter les progrès ni prévenir le dénouement fatal.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui à 5 heures de l'après-midi.

Nous adressons à sa famille l'expression de nos sympathies les plus émues.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil s'est réuni hier soir sous la présidence du maire.

Le secrétaire a donné lecture du message du maire ainsi conçu:

1. Rapport du commissaire pour la semaine finissant le 1er juillet.

2. Pétition de J. A. Brennan pour obtenir le remboursement d'intérêts payés sur des taxes de 1883.

3. Rapport du commissaire de police et des édifices publics relatif au travail exécuté par les prisonniers du Police Jail, du 27 juin au 4 juillet.

4. Communication du commissaire de police et des édifices publics relative à la mort de M. Thos Patton qui a cédé son contrat pour la destruction des chiens, à M. Alfred Guirk.

5. Communication de l'Hon. E. A. O'Sullivan, qui informe le Conseil de la nomination de J. S. Flandry comme commis du bureau des taxes pour remplir la vacance causée par la mort de Dan Riess.

6. Communication de Fritz Jahnke relative au rejet par le comité de finances de son offre pour le pavage de la rue du Canal de Liberté à Remparts.

7. Communication du commissaire des travaux publics qui demande un congé de trente jours pour John Ariebin.

8. Pétition de propriétaires de la rue Alexandre qui protestent contre le pavage de cette rue, de Canal au City Park.

Respectueusement,
JOHN FITZPATRICK,
Maire.

Lecture est donnée d'un message spécial dans lequel le maire informe le Conseil qu'il a mis son veto à l'ordonnance relative au transfert de certaine propriété à Geo W. Young pour $1,500, et à l'ordonnance suivant laquelle le contrôleur devrait demander des offres pour faire remplir de sable du fleuve les rues Sixième et Jeannette, de Jackson à Upperline.

Les ordonnances suivantes sont adoptées:

Resolution de M. Kane autorisant le contrôleur à retirer l'annonce relative au pavage de la rue Lafayette, de Camp à Peters.

Résolution par laquelle est acceptée l'offre de la Rosetta Gravel Co, pour la réparation du côté nord de la rue de l'Esplanade, de Claiborne à Bayou Road.

L'offre de Julian Bartlett pour le pavage de la rue Milan de Baronne à Claiborne, est acceptée, ainsi que celle de la Rosetta Gravel Co., pour le pavage de l'avenue Louisiana, de St-Denis à St-Patrice.

Résolution autorisant le contrôleur à annuler certains assessements au nom de J. T. Alleyn et Vve Chas Boyle, et de réduire l'assessement de Henry Albert et J. L. Peitz.

Le trésorier est autorisé à recevoir intégralement les taxes de John Etherbush et autres.

Le Conseil adopte pour l'ouverture des volets en fer, les systèmes de L. Pujol, P. O. Guerin, Donahue & Finn et John Jouet.

Le trésorier est autorisé à recevoir intégralement les taxes de la Jefferson City Gas Light Co.

Le contrôleur est autorisé à demander des offres pour le pavage en brique vitrifiée, des quatre rues qui entourent la nouvelle station de police.

Le city engineer est requis de préparer des plans et devis pour le pavage en question.

L'offre de la N. O Railway Study Co. pour les travaux supplémentaires de la nouvelle station centrale de police, est acceptée.

La Louisiana Electric Co. est requise de faire placer deux lampes dans le parc Morris.

Les mesures suivantes sont aussi adoptées.

Résolution autorisant certaines personnes à placer une horloge au No 16 de la rue Bourbon.

Résolution autorisant la Independent Steam Fire Co., à transférer certains lots de terre situés dans le cimetière Carrolton.

Ordonnance relative au numérotage des immeubles.

Ordonnance relative à la mise en place des plaques indiquant le nom des rues.

Ordonnance autorisant le Maire à acheter dans le premier district, certaine propriété à l'usage du département du feu.

Ordonnance autorisant F. Jahncke à faire placer un tuyau entre les rues Gune et Washington.

Ordonnance relative à la construction des quais à une hauteur de vingt pieds.

Ordonnance autorisant le transfert de la statue de Clay dans le square de ce nom.

Résolution autorisant E. Grew à ouvrir un café coin Hôpital et Royale.

Résolutions autorisant l'ouverture de cafés: par J. Eshback, coin Valette et Alix; par L. Murray, coin Annonsiation et Ste-Marie; par Paul Mandella, coin Philippe et Liberté.

Ordonnance relative à l'établissement de plusieurs bouches à incendie.

Pétition autorisant le contrôleur à demander des offres pour le pavage de la rue Washington, de St-Claude au cimetière St-Roch.

Résolution autorisant W. Zengel à établir une machine à vapeur au No 1,708 de la rue Tchoupitoulas.

Le Conseil ajourne.

Les hoodlums du bas de la ville.—Les hoodlums semblent avoir fait maintenant du bas de la ville leur quartier général, et le voisinage des Champs Elysées paraît être le même renom que celui du Marché Ste-Marie.

Il n'est pas de jour qu'on n'ait à signaler quelque nouvel outrage commis par un de ces vauriens qui fréquentent ce quartier.

Hier soir, à 5 h., ils ont même en l'audace d'attaquer l'agent Robinson, coloré, qui passait coin Enghien et Bourgogne. Il a été accosté par les cinq individus suivants:

Geo Fitzgerald, 33 rue Enghien; John Cullen, coin Union et Bourgogne; John Cole et Jas Cole, coin Enghien et Remparts et John Ryan.

Ils lui ont dit pourquoi il avait arrêté l'un des leurs, dans la matinée. L'agent leur a répondu que c'était parce qu'il lui en avait donné l'occasion.

Ils lui ont répondu que s'il tenait à conserver son poste, il fallait qu'il traitât bien *la bande*, et ils l'ont invité à boire.

L'agent a refusé, et les cinq individus se sont servis d'un langage obscène à son adresse. Il leur a ordonné de passer leur chemin, mais ils ont continué à l'insulter et lui ont dit de se mêler de ses affaires. Cole, qui parlait pour le reste de la bande, a été arrêté. Il a résisté, a frappé l'agent à la tête et, secouru par ses camarades, il a recouvré la liberté.

Poursuivis par l'agent, ils se sont tous réfugiés dans la grocerie de M. McKenna où Cole a de nouveau été arrêté. Les autres ont sauté sur l'agent, l'ont renversé entre des barriques d'huile, et l'un d'eux a crié: "Tuons le."

Robinson a tiré son revolver qui lui a été arraché des mains.

Cole allait s'en servir lorsqu'il a été maîtrisé par M. McKenna et ses employés qui sont intervenus et lui ont enlevé l'arme.

En tirant son sifflet de police, l'agent a laissé tomber 60 sous et John Cullen en a ramassé 50, qu'il a prétendu lui appartenir. L'argent a été retrouvé sur lui au poste de police. M. Cain a maintenu James Cole en état d'arrestation pendant que Robinson s'emparait de son frère John et de John Cullen.

Le wagon de police, qui avait été appelé, est arrivé sur les lieux et on a arrêté Geo. Fitzgerald, John Cole et John Cullen. Il est certain que le juge Moulin leur fera payer cher aujourd'hui ce petit divertissement.

Accident.—Hier soir à 7 heures 30, Jos. Coltz, un jeune nègre de cinq ans qui jouait devant la maison de ses parents, No. 347 rue Ste Marie, a été renversé par une voiture conduite par un nommé Adam George.

L'enfant qui a été légèrement blessé a reçu les soins des internes de l'Hôpital de Charité.

Séduction.—Steve Timlin, un pompier de la compagnie No 6 a été arrêté hier matin sur une accusation de séduction portée contre lui par sa victime, Mme Vve Charlotte Dépouilly, qui habite rue Chippewa, No 141.

Elle prétend qu'après lui avoir rendu visite pendant 4 mois, il l'a emmenée au No 62 1/2 de la rue Union, sous prétexte de rendre visite à sa tante, et est arrivé seul.

Menus faits.—Un nommé Bernard Davis a été arrêté pour bris de paix dans un char coin Remparts et Hôpital. Il a été mis sous caution de $500.

—L'attention de la police a été appelée sur l'habitude qu'ont certaines personnes de placer sur la voie des chars de la rue Magazine des cartouches qui effraient les voyageurs.

—Hier matin, en se rendant au feu, la voiture d'échelles de la Compagnie No 1 a en deux ressorts cassés. L'accident a été causé par une différence de niveau de la chaussée.

La santé de M. Ferdinand de Lesseps.

PARIS, 2 juillet.—M. Charles de Lesseps a quitté ce matin l'hôpital de la prison pour être conduit auprès de son père malade, au château de la Chesnaye.

Il est retourné ce soir à l'hôpital, où il restera encore deux mois.

L'état du comte Ferdinand de Lesseps est désespéré. Hier, on le considérait comme moribond. Il ne peut, pour ainsi dire, plus articuler un seul mot, et son intelligence est virtuellement éteinte. Les médecins qui l'entourent ne pensent pas qu'il puisse passer la prochaine semaine.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Les troubles du Quartier Latin.

Séance agitée à la Chambre des Deputés.

Les étudiants prennent maintenant parti pour la police.

Paris, 5 juin—Les désordres du Quartier Latin prennent un aspect inquiétant. Dans le nombre des manifestants il n'y a pas plus de dix pour cent d'étudiants.

Les autres sont des rôdeurs, des cochers en grève et des ouvriers sans travail. Il en résulte que la lutte entre les manifestants et la police est acharnée.

Un agent a eu pieds et poings liés et a été presque tué. Les omnibus ont été arrêtés et les chevaux dételés à 6 heures, place St-Germain, où a eu lieu un sérieux engagement. La police a été obligé de charger la foule pour la disperser.

La soirée a été très animée dans tout le quartier Latin qui est maintenant complètement occupé par la police. Toutes les voitures ont cessé de circuler et les magasins ont été fermés.

Sur les Champs Elysées et toute la rive droite de la Seine, il n'y a point de désordres.

Ce soir, après 6 heures, la lutte entre la police et les manifestants a pris un caractère plus sérieux. C'est une vraie bataille rangée qui a été livrée sur le boulevard St-Germain.

Les kiokes des marchands de journaux ont été renversés ainsi que les "water closets."

Les omnibus et les tramways ont dû arrêtés et renversés.

Partout on a jeté aux agents des pavés, des barriques de bière sortis.

Ils se sont défendus avec leurs sabres et il y a beaucoup de blessés des deux côtés.

A 10 heures la bataille a recommencé; la foule a eu le dessus et la garde municipale a chargé la foule sans réussir à la disperser. Il a fallu l'intervention d'un régiment de cuirassiers et d'un régiment de la ligne.

En ce moment tout est calme sur la rive gauche, mais cette partie de Paris a l'aspect d'une ville prise d'assaut et tout indique que les troubles peuvent recommencer d'un moment à l'autre à Belleville et place Pigalle.

L'enterrement de Nuger aura lieu mercredi soir à 7 heures.

On est mécontent dans les cercles politiques de l'attitude du gouvernement, et si les troubles continuent encore pendant vingt-quatre heures, le ministère court le risque d'être renversé.

M. Lozé, préfet de police, n'a pas encore donné sa démission. Il est en désaccord avec le Conseil, au sujet des mesures à prendre pour supprimer les troubles.

Paris, 5 juin.—Des démonstrations turbulentes ont été faites aujourd'hui par les étudiants à St-Germain-des-Prés et rue Jacob, près de l'hôpital de Charité.

La police a été impuissante à disperser la foule et d'heure en heure le désordre a augmenté. Les étudiants encombrent les carrefours entre le Boulevard St-Germain, la Seine et la rue de Seine. La rue St-Pierre a été barricadée, les passants sont assaillis et maltraités.

L'Hôpital de Charité est gardé par des cuirassiers dont la mission est d'empêcher les étudiants de l'attaquer. Les ministères des travaux publics et de la marine et l'Ecole des Beaux Arts sont aussi gardés par les troupes. On se bat de temps en temps de la rue Jacob à la Place St-Germain.

La foule s'est assemblée place St-Michel et a essayé de gagner le boulevard du Palais, mais elle en a été empêchée par la cavalerie.

Beaucoup d'étudiants ont été foulés aux pieds par les chevaux, ou blessés par les pavaliers et ceux ci ont été atteints par des projectiles.

A 10:30 heures, les étudiants sont en possession d'une douzaine de rues entre le Boulevard St-Germain et la Seine.

Les troupes et la cavalerie gardent toutes les rues ce soir. Les étudiants tiennent bon. Ils arrêtent les véhicules et les renversent. Beaucoup de voitures ont été brûlées. Quelques étudiants font usage de revolvers.

La foule qui se trouve en face l'hôpital de Charité a été plusieurs fois repoussée par la police, mais elle livre bataille et ne se disperse pas. Des immeubles voisins en jette par les fenêtres sur la police des morceaux de coton imbibés d'acide phénique.

Bien que les agents aient réussi à protéger l'hôpital, ils n'ont pas pu prendre l'offensive.

La situation est compliquée par la participation des ouvriers. Ils se sont réunis ce soir au nombre de 3,000.

Plus de 1,500 ont paradé huit de front dans le quartier latin. On dit que le cadavre de Nuger sera envoyé ce soir à Lyon.

Les funérailles peuvent être un prétexte à de nouvelles démonstrations La plus grande agitée règne en ville.

Le général Saussier, gouverneur militaire de Paris, est prêt pour les pires événements.

Vingt personnes ont été blessées dans la soirée. Douze sont dans les hôpitaux.

M. Lozé, préfet de police, a donné sa démission, mais le gouvernement a refusé de l'accepter avant que l'ordre ne soit rétabli.

A 1 heure du matin, la plupart des fenêtres sont brisées, les réverbères sont renversés, et les rues sont jonchées de débris de meubles et de voitures.

Un brigadier de police a été blessé grièvement d'un coup de revolver.

Les journaux disent qu'un agent a été tué et quarante blessés. Dix-sept manifestants ont été blessés.

Paris, 5 juin—Il y a eu aujourd'hui une autre scène, à la Chambre des députés, à l'occasion d'une interpellation sur les bagarres qui se succèdent depuis samedi. On a proposé de discuter immédiatement la situation, mais M. Dupuy, le premier ministre, s'y est opposé et les extrémistes ont saisi cette occasion de se livrer à une démonstration.

Pendant un moment ils ont fait un vacarme épouvantable et le plus parfait désordre a régné.

Lorsque l'ordre a été rétabli, la chambre, par 376 contre 133, a remis à lundi la discussion de la question.

En ce moment (5 h. P. M.) le calme règne et la décision prise par les autorités militaires de laisser aux troupes le droit d'user de toute la force nécessaire pour disperser les manifestants a eu pour effet de calmer.

Toutefois les troubles peuvent se renouveler à la nuit, mais les autorités déclarent qu'elles réprimeront ces désordres, même s'il devient nécessaire de tirer sur la foule.

La rapidité avec laquelle le conflit entre la police et les étudiants a dégénéré en manifestation populaire cause une grande anxiété au gouvernement.

On a perdu de vue la cause primitive de la démonstration, dans cette bagarre où se trouvaient mêlés tous les vagabonds de Montmartre et autres repaires de malfaiteurs, qui ont maintenant pris la place des étudiants.

L'agitation a été causée par la mise à l'amende du directeur du bal des étudiants pour avoir admis des femmes dans un déshabillé trop complet. Les étudiants se figurent plus dans les démonstrations populaires, et la police se trouve maintenant aux prises avec l'élément turbulent de Paris.

Une délégation d'étudiants est allée trouver M. Dupuy.

Il a lui on dit qu'il n'était pas juste de les associer plus longtemps aux troubles qui se produisent.

M. Dupuy s'est déclaré satisfait, et les étudiants ont promis d'aider la police.

Ils ont placardé sur tous les arbres du boulevard St-Michel, des affiches, par lesquelles ils demandent à tous leurs camarades, de s'abstenir de toute démonstration et déclarent que les troubles sont dûs surtout à des agents provocateurs.

L'auxiété du gouvernement vient surtout de ce qu'il croit les troubles fomentés par le parti boulangiste dans un but politique.

Une représentation de gala au Convent Garden.

Londres, 5 juillet—Une représentation de gala a eu lieu hier soir au Convent Garden. Le duc d'York y assistait, ainsi que la princesse May de Teck, le Czarewitch, le prince et la princesse Waldemar de Danemark, le duc et la duchesse d'Edinburgh, le prince et la princesse Christian.

L'assistance se composait en grande partie de membres de la haute société. Les uniformes des officiers de l'armée et de la marine étaient nombreux et les loges étincelaient de diamants. L'intérieur était tendu de satin blanc et les lampes électriques étaient disimulées derrière des bouquets de roses. Il n'y avait pas de place libre dans la salle. On donnait ce soir-là *Roméo et Juliette* avec Mme Melba et Jean de Reszke.

Le plus grand enthousiasme a régné pendant toute la représentation.

Le Pape et la République Argentine.

Rome, 5 juillet. —Le président Saenz Pena, de la République Argentine, a donné avis au Vatican qu'il enverrait un représentant spécial pour régler toutes les questions religieuses.

La Pape a donné 500,000 francs pour faire la propagande dans les pays étrangers.

L'ordre de l'Aigle Rouge.

Berlin, 5 juillet—L'empereur Guillaume a conféré la décoration de l'ordre de l'Aigle Rouge au Dr Johanne Miquel, ministre des finances.

La dynamite à Madrid.

Madrid, 5 juillet—La police a arrêté hier soir un individu porteur d'une bombe, tandis qu'il rôdait autour de la demeure du premier-ministre Canovas del Castillo.

A propos du discours de l'empereur.

Berlin, 5 juillet—Le *Tageblatt*, journal radical, appelle le discours de l'empereur un argument en faveur du bill de l'armée.

Le *Vossische Zeitung* dit que ce discours confirme l'opinion émise par les radicaux que la réduction des demandes était possible.

Il regrette que l'empereur n'ait point donné l'assurance que de nouvelles taxes ne seraient point imposées sur les classes les moins aisées.

Il faut que le Reichstag insiste pour obtenir des conditions plus précises.

L'arrivée de Camperdown à Valetta.

Valetta, Malte, 5 juillet—Le Camperdown qui a fait collision avec le Victoria pendant les récentes manœuvres de l'escadre anglaise dans la Méditerranée est arrivé ici aujourd'hui, escorté par l'Inflexible. Le Camperdown est temporairement le vaisseau amiral de l'escadre, le Trafalgar qui est le vaisseau de l'amiral Markham étant en ce moment dans la cale de radoub.

Le prince Henry de Prusse à Londres.

Londres, 5 juillet—Le prince Henry de Prusse, frère de l'empereur Guillaume qui représentera Sa Majesté demain au mariage du duc D'York et de la princesse May, est arrivé à Londres aujourd'hui. Il a été reçu à la gare par les membres de la famille royale et a été escorté au palais Buckingham, résidence de la reine.

Il sera l'hôte de Sa Majesté pendant son séjour à Londres.

Le prince est accompagné de sa femme, la princesse Irène.

Les anarchistes à Séville.

Séville, 5 juillet—La ville est dans un état extrême d'agitation, et hier soir la plupart des fonctionnaires n'ont pas osé se coucher, dans la crainte qu'on ne fit sauter leurs demeures.

Les anarchistes étaient en effet à l'œuvre, faisant partir des bombes sur divers points de la ville. Malgré la vigilance de la police, aucune arrestation n'a été opérée, et la population redoute un renouvellement des scènes d'hier.

Une bouteille contenant de la dynamite a fait explosion sur le toit d'une maison. Senor Logano, président du Conseil provincial, passait au moment de l'explosion et il a failli être blessé par des éclats de verre. Six bombes ont été trouvées sur le seuil de la résidence d'un marchand du nom de Lasch.

Des explosions se sont produites sur divers points de la ville, mais elles n'ont causé que des dégâts insignifiants. Les édifices publics sont gardés.

Le roi de Grèce abdique?

Londres, 5 juillet—On annonce que le roi de Grèce a abdiqué et que la république a été proclamée. Le consul de Grèce, interrogé au sujet de cette nouvelle, a dit qu'il n'avait reçu aucun avis de son pays et qu'il ne croyait pas à ce bruit, mis en circulation par quelque farceur.

Le Discours de l'Empereur Guillaume

Berlin, 5 juillet—L'empereur Guillaume dans le discours qu'il a prononcé à la clôture du Landtag a félicité les membres des nombreuses réformes qu'ils ont opérées pendant leur session de cinq ans.

Au sujet de la sécheresse et du manque de céréales et de fourrage, il a dit que des mesures seraient prises par le gouvernement et